

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2019/007

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 20

SÉANCE EN DATE DU 28 FEVRIER 2019

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 6 : PRISE DE POSITION SUR LE DEVENIR DE LA LIGNE SNCF DU TGV-EST (METZ-PARIS)

Le 9 décembre 2018, sans aucune concertation avec les collectivités qui ont financé la ligne à grande vitesse (département, région...) et encore moins avec les associations d'usagers, la SNCF a modifié le cadencement des TGV de la ligne Metz-Paris.

Par d'habiles arguments, elle fait passer pour des progrès la suppression de trains, l'allongement des creux de desserte et le remplacement par des trains low cost qui sont presque constamment surbookés.

Ainsi, dans le sens Metz vers Paris :

- le train de 8 h 56 de Metz vers Paris, pourtant très utilisé, a purement et simplement été supprimé par la SNCF. Cela oblige les usagers de ce train à se reporter sur celui de 7 h 26, fréquemment surbooké, ou à se rendre à Nancy,
- de même le train de 19 h 54 a disparu au profit d'un OUIGO à 20 h 12 mais pour lequel il faut être sur le quai au minimum 30 minutes avant le départ du train... Quel progrès !

Dans le sens Paris vers Metz :

- le train de 8 h 40 est transformé en OUIGO,
- le train de 16 h 40 est transformé en OUIGO et avancé à 16 h 10,
- en conséquence, le train de 17 h 40 est le plus souvent surbooké et n'est plus « réservable » quelques jours avant son départ,
- il n'y a plus que deux trains directs en fin de journée après 18 h :
 - * le train direct de 18 h 40 est maintenu, souvent surbooké, MAIS celui de 19 h 40 a disparu, remplacé par un train à 20 h 13,
 - * le train direct de 20 h 40 disparaît sauf à prendre une correspondance via Nancy qui amène le voyageur à 23 h 30 en gare de Metz !

Rappelons que les billets OUIGO peuvent être achetés uniquement sur internet, qu'il est impossible de réserver une place et d'acheter un billet en gare au dernier moment, qu'il faut être présent sur le quai au moins 30 minutes avant le départ du train...

Quand nous savons que près de 30 % des Français ont des difficultés avec les démarches et achats numériques, nous sommes en droit d'attendre qu'un opérateur de services publics prennent des dispositions pour accompagner les usagers et non pour les dissuader par la complexification des procédures. En outre, les abonnements et les cartes de réduction SNCF ne s'appliquent pas sur les trains OUIGO. Rappelons également que les voyages SNCF sur la ligne Grand Est sont parmi les plus chers.

Avec ces modifications de service et le cadencement, Metz devient l'agglomération la plus mal desservie sur l'ensemble du Grand Est avec seulement trois trains vers Paris dans la fourchette horaire de 6 h à 9 h, essentielle aux déplacements d'affaires comme de loisirs.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications ci-avant exposées de Monsieur Daniel Greff, conseiller municipal,
Sur proposition de la Commission d'Administration Générale, des Finances et de l'Agriculture,

A l'unanimité des voix,

- exige une véritable concertation de la part de la SNCF sur le cadencement des trains sur la ligne METZ-PARIS ;
- attend de la SNCF qu'elle remette en place le train de 8 h 56 (Metz-Paris) et de 16 h 40 et 19 h 40 (Paris-Metz).
- attend que la SNCF propose aux associations d'usagers et aux élus une réunion de concertation dans les plus brefs délais.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 04 mars 2019

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 04 mars 2019
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT